



Avis des Elus du CSE Siège de France Télévisions concernant la dérogation du temps de travail du personnel assurant l'opération du Dakar 2023

*Les élus de la CGT se retirent car ils ne souhaitent pas participer au vote.
Le vote sur la demande de dérogation est organisé.*

Paris, le 05/12/2022

Votants : 18 voix

Pour : 8 voix

Contre : 1 voix

Abstentions : 9 voix

Suite au vote, les élus ont souhaité faire la déclaration suivante :

Concernant la dérogation du temps de travail, les élus ont pu constater que les plannings présentés sont déjà à 60 heures, ce qui laisse peser la menace d'un dépassement des limites légales du temps de travail.

Et cette planification leur semble risquée, ils regrettent que les équipes ne soient pas renforcées, ceci d'autant qu'aucune équipe secours n'est prévue pour venir à la rescousse en cas d'incident.

Les élus ne comprennent pas le recours de la direction à un prestataire extérieur pour les activités de cadreur alors que nombreux sont les salariés compétents en interne à vouloir couvrir cette opération avec tous les moyens dont dispose France Télévisions.

Les élus considèrent que les conditions de sécurité, et notamment le risque d'attentats, ne permettent pas à la direction de remplir son devoir de moyens renforcés concernant la sécurité ceci afin de protéger comme il se doit, les salariés qui doivent couvrir cet événement.

Ils sont surpris de constater que la sécurité et la sûreté des équipes ne seront assurées que par l'organisateur sans contrôle de la part de la D2S de France Télévisions puisqu'il n'est pas prévu d'envoyer sur place un spécialiste de France Télévisions.

Ils demandent à ce que cette position soit revue, d'autant que l'an dernier l'édition a été marquée par un attentat.

S'en remettre aux équipes de sécurité du pays d'accueil de la compétition et à celle de l'organisateur ASO leur semble irresponsable.

A cela s'ajoutent les risques liés à la vigueur de l'épidémie de COVID 19 qui n'en finit pas de se répandre, nous sommes en pleine 9^{ème} vague !

Enfin, ils n'ont pas eu de réponse sur les questions d'assurance santé demandées par France diplomatie.

Ils dénoncent, pour des raisons éthiques, le choix du pays traversé qui ne respecte ni les droits de l'homme, ni le droits des femmes et notamment dans le domaine du Sport.



Ils soulignent également l'incohérence de la Direction qui d'un côté s'engage dans une démarche écologique mais qui n'hésite pas maintenir un partenariat avec un événement où le gaspillage et les outrances sont la règle.

Les élus souhaitent un réalisé à 3 mois sur le déroulé de cette opération.

Paris, le 05/12/2022

Votants : 25 voix

Pour : 25 voix

Contre : 0 voix

Abstentions : 0 voix

L'ensemble des organisations syndicales UNSA, CGT, CGT, SNJ, FO, CFDT s'associent.